

# *Réserve de biosphère de Moselle Sud*



## **PLAN D'ACTION 2021-2031**

**Installation du Comité de Gestion du 28 juin 2021**

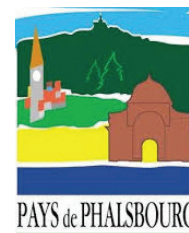
Le PETR Pays de Sarrebourg a candidaté pour devenir une réserve de biosphère de l'UNESCO : la Réserve de Biosphère de Moselle Sud (RBMS). Celle-ci doit se doter d'un document de gestion pour atteindre ses objectifs de protection de l'environnement, de développement durable, de recherche et éducation. Le présent document a pour objectif de définir les actions qui seront portées dans le cadre de la Réserve de Biosphère Moselle Sud dans les 10 années à venir.

Il est le fruit de plusieurs ateliers de concertation. Ce document servira de base de travail aux comités de pilotage et de gestion de la réserve de biosphère mis en place au premier semestre 2021, qui détermineront les actions prioritaires à entreprendre au regard des besoins et attentes de chacun et du contexte local et régional. L'évaluation mi-parcours de la réserve de biosphère en 2025 déclenchera la révision de ce document.

## Structure coordinatrice



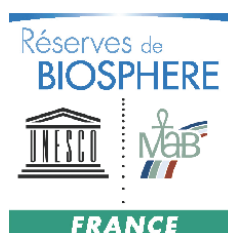
## Partenaires financiers



## Avec le financement de



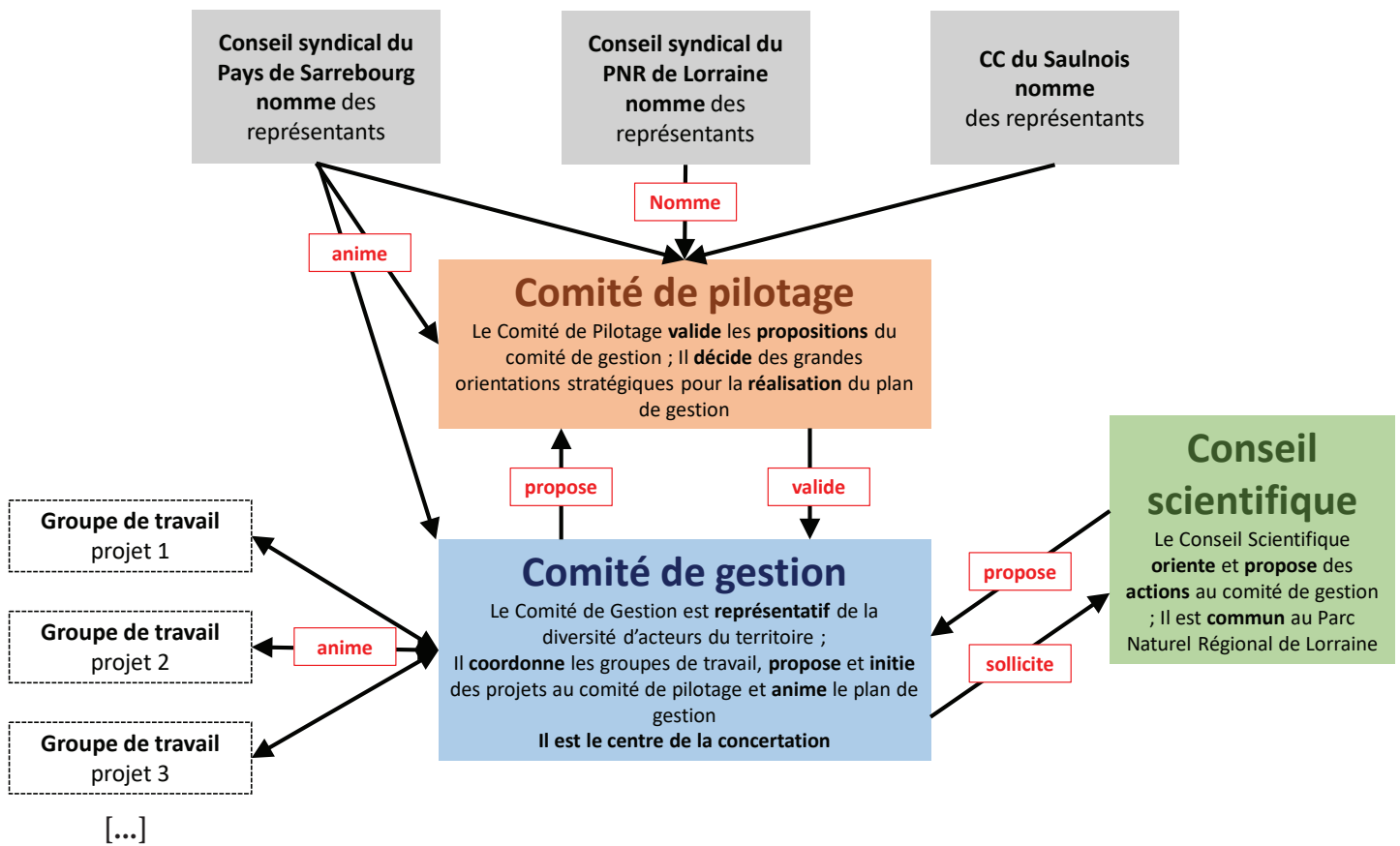
## Dans le cadre du programme "Man And Biosphere" de l'UNESCO



## Crédits photos

Marc Albrecht et Dominique Lorentz

# La gouvernance de la RBMS



## Le comité de pilotage (COPIL) :

- Décide de la stratégie de réalisation des objectifs du plan de gestion au regard du contexte politique, social et économique local, régional et national ;
- Valide les propositions d'action émises par le comité de gestion pour réaliser les objectifs du plan de gestion, en s'assurant de leur synergie avec les politiques publiques et privées locales, régionales et nationales ;
- Assure le lien entre le comité de gestion et les conseils syndicaux / communautaires des établissements publics qui assurent le portage financier de la RBMS, et assure l'acceptation politique de ces actions.

## Le comité de gestion (COGES) :

- Propose au Comité de pilotage des projets structurés pour réaliser les actions du plan de gestion de la réserve de biosphère ;
- Coordonne la constitution de groupes de travail effectifs relatifs à chaque action ou groupe d'actions s'assure de leur animation ;
- Valide les propositions du Conseil scientifique concernant les projets de recherche dans le cadre du plan de gestion de la réserve de biosphère ;
- Sollicite le Conseil scientifique pour avis.

## Le conseil scientifique (COSCI) :

- Propose des projets de recherche au comité de gestion ;
- Conçoit et anime un projet cadre de recherche.

L'animation de cette gouvernance est assurée par la structure coordinatrice le PETR Pays de Sarrebourg. L'esprit de consensus y est recherché, et le dialogue entre instances doit être constant.

# Le processus de concertation

La concertation est au centre des Réserves de biosphère, non seulement dans le processus de candidature, mais tout le long de l'animation et lors de chaque examen périodique tous les dix ans. Le processus de candidature démarré en 2016 ne fait pas exception à la règle :

Date	Objet
16/04/2016	Lancement de l'idée à l'Espace le Lorrain avec Mme Catherine Cibien
25/02/2017	Présentation du projet RB
14/03/2017	Atelier de travail - réflexion sur les orientations du projet RB
04/06/2017	Présentation du projet RB
13/09/2017	Atelier de travail - Objectifs de la future RB
06/06/2018	Atelier bilan des connaissances et valorisation patrimoine naturel
04/07/2018	Atelier bilan des connaissances et valorisation patrimoine culturel
12/09/2019	Conférence de presse relance projet RB
30/11/2019	Atelier de concertation Objectifs 10 ans de RB et ODD
16-17/09/2020	Définition des actions de la RB (1) et (2)
13/10/2020	Définition des actions de la RB (3) ; Gouvernance
15/12/2020	Conférence de presse Partenariats de la RB

Les Réserves de biosphère sont un outil qui s'articule en trois grands piliers thématiques : la préservation du patrimoine naturel et culturel, le développement durable, la recherche scientifique et l'éducation à l'environnement. Ces 3 piliers ont donné naissance aux grandes missions à atteindre pour la première décennie de la Réserve de biosphère, complétées par des objectifs de structuration interne du projet :

1	Un projet de territoire qui se construit
2	Un territoire qui préserve son patrimoine naturel
3	Un territoire d'expérimentation du développement durable
4	Un territoire qui transmet aux générations futures
5	Un territoire qui préserve son patrimoine culturel

## Les actions de la RBMS

Le financement de l'ingénierie d'animation de la gouvernance est assurée par le PETR Pays de Sarrebourg, le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) et la Communauté de communes du Saulnois (CCS). La participation financière du PETR Pays de Sarrebourg est directement liée à la participation financière de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) et de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg (CCPP). L'ensemble des acteurs pré-cités sont désignés ci-après par le terme "partenaires". Aussi, afin de soulager financièrement les EPCI, la recherche de subventions et financements extérieurs et/ou non-conventionnels est un préalable indispensable. C'est pourquoi la diversité des acteurs de la gouvernance représente un atout dans la formulation de projets innovants, conformément à l'esprit du programme Man And Biosphere et des valeurs de la concertation. Ces acteurs de la gouvernance sont désignés ci-après par "COGES" pour le comité de gestion, "COFIL" pour le comité de pilotage et "COSCI" pour le Conseil Scientifique.



# Mission 1 : Un projet de territoire qui se construit

OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTIONS	ACTEURS	FINANCEMENT (taux)	LIEN
1.1 STRUCTURER LES PARTENARIATS	1.1.1 Définir la participation des partenaires	A. Ratifier des conventions de partenariat cadrant la participation financière des partenaires B. Ratifier des conventions avec les différents acteurs des comités de gestion et de pilotage pour la réalisation de projets	CODIR  PETR + Partenaires	PETR  PETR	
	1.1.2 Co-construire un plan de gestion	A. Proposer un plan de gestion pour les dix prochaines années, à faire valider par le comité de pilotage et de gestion de la RBMS	PETR + Partenaires	PETR	
	1.1.3 Définir et animer un système de gouvernance innovant	A. Co-construire un système de gouvernance mixte intégrant les acteurs socio-économiques, la jeunesse, les institutions, les associations, etc. B. Préfigurer un conseil des jeunes sur le territoire ou une autre structure représentative dans la gouvernance de la réserve de biosphère. S'appuyer sur les éco-délégués	PETR + Partenaires + COPIL + COGES	PETR + Partenaires	
1.2 RENFORCER L'APPROPRIATION ET L'IMAGE DU PROJET	1.2.1 Informier et sensibiliser tous les publics	A. Animer des sessions d'information et de sensibilisation à destination des élus (conférence des maires, conseils municipaux etc.) ou événements ponctuels. Possibilité de créer un EDUCTOUR, d'utiliser l'outil marteleoscope (partenariat PNRVN et CCSMS)	COGES		
		B. Organiser et animer des événements d'information et de sensibilisation au grand public (salons locaux, fête de la Nature), et via le plus de canaux possibles (radio, presse, télévision, web, [...]); en créant des transversalités entre le patrimoine naturel et culturel et entre les différentes catégories d'acteurs	COGES	PETR + FEADER 16.7.A + Partenaires	
		C. Effectuer une veille sur les bonnes pratiques du territoire (conservation / DD / recherche) et partager via les outils de communication de la RBMS	COSCI		
		A. Créer un site internet vitrine dédié à la RB, faire du site une base de données pour les projets du territoire, permettant d'effectuer un bilan de biodiversité à l'échelle du périmètre de la réserve de biosphère, et d'être le relais des partenaires	PETR + Partenaires	PETR + Partenaires	
1.2.2 Créer des outils de communication dédiés	B. Organisation et animation d'une ou plusieurs journée(s) annuelle(s) de la biosphère, en s'appuyant sur le réseau français et les partenaires. Caractère innovant recherché. Création d'outils de communication dédiés à l'événementiel	COGES + COPIL	Région (20%) + PETR + Partenaires	Région	
	C. Mettre en place des panneaux de signalisation aux différentes entrées de la RBMS	PETR + Partenaires	PETR + Partenaires	Département	



# Mission 2 : Un territoire qui préserve son patrimoine naturel

OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTIONS	ACTEURS	FINANCEMENT (taux)	LIEN
2.1 CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA TRAME BLEUE	2.1.1 Réaliser des inventaires de biodiversité en milieux aquatiques et humides	A. Réalisation d'ABC avec les communes concernées par des enjeux de biodiversité aquatiques ou humides	COGES + COSCI	AMI OFB (80%) + Commune(s) + PETR ou CC	OFB
	2.1.2 Animer la concertation autour des étangs du territoire	A. Organiser une concertation continue sur les enjeux lacustres avec les acteurs locaux B. Formuler un plan de gestion pluriannuel de l'étang du Stock déclinable années par années pour une meilleure adaptation aux changements climatiques.	COGES + COSCI	AERM (50%) + VNF + PETR + CCSMS + PNRL	AERM
	2.2.1 Favoriser les infrastructures agro-écologiques	A. Appuyer les actions de création et de maintien des infrastructures agro-écologiques	COGES	AERM (80%) + VNF + PETR + CCSMS	AERM
	2.2.2 Réaliser des inventaires de biodiversité en milieux agricoles	B. Étendre ces actions sur des territoires nouveaux de la RBMS	COGES	LEADER 7.6.A (63%) + PNRL + PETR + Partenaires	LEADER 7.6.A
2.2 CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES	2.2.3 Favoriser les prairies, pelouses remarquables et prés salés	A. Réalisation d'ABC avec les communes concernées par des enjeux de biodiversité agricoles	COGES + COSCI	LEADER 7.6.A (63%) + Cha. Agri. + PETR + Partenaires	LEADER 7.6.A
	2.3.1 Maintenir et augmenter la naturalité des forêts	A. Encourager et valoriser les pratiques agricoles favorables au maintien des prairies remarquables, pelouses et prés salés. Créer un cahier des charges concerté	COGES	AMI OFB (80%) + Commune(s) + PETR ou CC	OFB
	2.3.2 Animer la concertation autour des forêts du territoire	A. Réaliser des partenariats visant à augmenter la naturalité des forêts en s'inspirant de la RB des Vosges du Nord / CCSMS TVB	COGES + COSCI	PETR + Partenaires	OFB
	2.3.3 Réaliser des inventaires de biodiversité en milieux forestiers	A. Organiser une concertation continue sur les enjeux forestiers avec les acteurs locaux et régionaux. Coconstruire une charte d'usage avec tous les usagers et gestionnaires des forêts domaniales et privées B. Organiser une réflexion collective sur les mobilités et la fréquentation de l'ensemble des forêts et les enjeux sur les population faunistiques préservées	COGES + COSCI	AAP OFB (80%) + ONF	OFB
2.3 CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA TRAME VERTE	2.3.4 Œuvrer pour une stratégie d'équilibre entre milieux ouverts et milieux forestiers	A. Réalisation d'ABC avec les communes concernées par des enjeux de biodiversité forestiers	COPIL + COGES + COSCI	PETR + Partenaires + Commissariat des Vosges + ONF + Natura 2000	OFB
	2.4.1 Accompagner la création d'espaces naturels protégés	A. Nouer des partenariats pour maintenir un équilibre cynégétique en milieu forestier. Travail avec les fédérations de chasse et les gestionnaires forestiers B. Étudier l'évolution des paysages, leur ouverture et fermeture : avoir une approche pluridisciplinaire liant les usages à l'évolution de ces paysages, utiliser comme moyen de sensibilisation	COGES + COSCI	PETR + Partenaires + Commissariat des Vosges + ONF + Natura 2000 + PNRBV	OFB
	2.4.2 Accompagner les habitants dans leur stratégie foncière	A. Animer les processus de création préfiguration d'aires protégées en adéquation avec la SCAP sur de nouvelles zones, y compris les friches et les zones militaires B. Augmenter le degré de protection d'espaces déjà protégés	COGES + COSCI	AMI OFB (80%) + Commune(s) + PETR ou CCPP	OFB
		A. Initier une démarche d'accompagnement de la population à l'utilisation de l'outil Obligation Réelle Environnementale (ORE) en partenariat avec le CENL	COGES	Commissariat des Vosges + PETR + Partenaires	CAUE 57
2.4 PRÉSERVER DE NOUVEAUX ESPACES NATURELS			COGES + COSCI	PETR + Partenaires + Région (70%) + ADEME	Région
			COGES + COSCI	PETR + Partenaires	
			COGES	PETR + Partenaires + CENL?	CEN





# Mission 3 : Un territoire d'expérimentations du développement durable

OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTIONS	ACTEURS	FINANCEMENT (taux)	LIEN
3.1 DÉVELOPPER LES CIRCUITS LOCAUX	3.1.1 Accompagner la création de circuits courts alimentaires	A. Participer au Plan Alimentaire Territorial et accompagner la création de circuits courts dans le maraîchage, élevage, pisciculture par la reconnaissance biosphère	PETR + Partenaires + COGES	PETR + Partenaires	
	3.1.2 Accompagner la création d'une filière locale de transformation laitière	A. Accompagner l'étude de valorisation laitière sur le plan de la communication B. Étudier la valorisation des pâturages ou des produits laitiers par la reconnaissance biosphère	PETR + Partenaires PETR + Partenaires	PETR PETR + Partenaires	
	3.1.3 Étudier la faisabilité de circuits courts non-alimentaires	A. Utiliser les amendements organiques locaux en faveur des agriculteurs (boues de curage des étangs, autres déchets organiques) et rechercher les synergies entre filières, circuits et leur localisation	COGES	PETR + Partenaires + ADEME (70%)	ADEME
	3.2.1 Informier et sensibiliser sur les enjeux de biodiversité agricole	A. Accompagner les actions d'EEDD et de sensibilisation à l'environnement des partenaires visant le monde agricole. Utiliser le concept d'agrobiodiversité ou de biodiversité ordinaire agricole B. Création de fermes témoins pour sensibiliser élus, habitants ou entreprises aux bonnes pratiques	PETR + Partenaires COGES	PETR + Partenaires Région (40%) + PETR + Partenaires	
3.2 ACCOMPAGNER LE MONDE AGRICOLE VERS L'AGROÉCOLOGIE	3.2.2 Étudier la mise en place d'une stratégie agroforestière	A. Initier une stratégie en faveur de pratiques agroforestières sur la RBMS	COGES + COSCI	AMI (40-80%) + PETR + Partenaires	Région
	3.2.3 Rechercher des financements agricoles	A. Étudier la mise en place des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) de l'AMI AERM	COPIL + COGES	AERM (80%) + CENL + PETR + Partenaires	AERM
	3.3.1 Créer une synergie entre structures du tourisme	A. Fédérer et incorporer la RBMS dans les stratégies touristiques locales B. Élaborer un message commun / Élaborer une charte d'engagement et d'utilisation du logo biosphère C. Accompagner les acteurs touristiques aux problématiques environnementales	COPI + COGES COGES COGES	PETR + Partenaires PETR + Partenaires PETR + Partenaires	
	3.3.2 Accompagner, valoriser et développer le potentiel écotouristique	A. Créer des produits de type circuits dédiés à la RBMS soit par thématiques ou par type de tourisme B. Développer des gîtes ruraux en collaboration avec le monde agricole C. Animer une concertation autour de la thématique de l'accès des forêts et des espaces naturels aux touristes	COGES COGES COGES	PETR + Partenaire + Région PETR + Partenaires + Région PETR + Partenaires	INTERREG INTERREG
3.3 ACCOMPAGNER ET FAVORISER UNE OFFRE ÉCOTOURISTIQUE	3.3.3 Créer un lieu d'accueil de la RBMS	A. Créer au moins un lieu central dédié à la réserve de biosphère (Centre d'interprétation du Territoire, écomusé),...	COPIL + COGES	PETR + Partenaires + Département	Département
	3.3.4 Rechercher des financements européens des programmes LEADER et/ou INTERREG	A. Co-concevoir un projet d'écotourisme calqué sur les nouveaux financements LEADER 2023-2030 B. Co-concevoir en s'appuyant sur l'expérience INTERREG BCHT un projet de valorisation des patrimoines	COPIL + COGES + GAL Moselle Sud COPIL + COGES	Région + PETR + Partenaires Région + PETR + Partenaires	INTERREG
	3.4.1 Développer des partenariats favorables à une utilisation durable des forêts	A. Accompagner les usagers, gestionnaires et élus sur leur gestion forestière	COGES	PETR + Partenaires + ONF + CRPF	
	3.4.2 Étudier la possibilité d'une filière bois locale	B. Relancer la maîtrise d'ouvrage Natura 2000 des deux sites ZPS et ZSC des crêtes des Vosges mosellanes A. Réaliser une étude de faisabilité du développement de la filière bois locale	COGES COGES	PETR + Partenaires + DREAL Région (40-80%) + PETR + Partenaires	NATURA 2000 Région
3.4 FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE LA FORÊT					

# Mission 4 : Un territoire qui transmet aux générations futures



OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTIONS	ACTEURS	FINANCEMENT (taux)	LIEN
4.1 DÉVELOPPER, ACCOMPAGNER LES PROJETS D'EEDD	4.1.1 Accompagner et développer des projets d'EEDD au sein de l'éducation nationale	A. Accompagner les porteurs de projets et favoriser la visibilité des actions déjà menées, s'appuyer sur les éco-délégués B. Développer l'outil des Aires Terrestres Éducatives de l'OFB, le décliner sur les différents milieux ou paysages	COGES COGES	PETR + Partenaires AMI OFB (80%) + PETR + Partenaires	OFB
	4.1.2 Accompagner et favoriser les projets des partenaires	A. Accompagner les porteurs de projets et favoriser la visibilité des actions déjà menées	COGES	Région (80%) + PETR + Partenaires	Région
		B. Développer un réseau de fermes pédagogiques en lien avec le monde agricole et sensibiliser aux enjeux environnementaux	COGES	PETR + Partenaires	
		C. Développer le réseau "Terres et Aïles" / "Refuges" de la LPO chez tous les publics.	COGES	PETR + Partenaires + Chambre Agriculture	LPO
		D. Valoriser et développer des ateliers de communication et de sensibilisation des partenaires gestionnaires	COGES	PETR + Partenaires	
	4.1.3 Structurer l'EEDD dans la RBMS	A. Accompagner la création d'un réseau d'EEDD à l'échelle de la RBMS, animer des journées dédiées aux associations, créer un semaine de la biosphère : un jour = une association = un lieu de biodiversité	COGES	PETR + Partenaires + LOREEN	
		B. Accompagner la création d'un centre de formation (ou CPE) en pour tous les acteurs et thématiques de la RBMS	COGES + COSCI	PETR + Partenaires	
	4.1.4 Créer des outils et méthodes d'EEDD innovants	A. S'appuyer sur le réseau des Écoles de la biosphère (ou des écoles associées UNESCO), en faisant des partenariats (échanges) entre réserves de biosphère nationales et internationales (notamment allemandes)	COGES	PETR + Partenaires	
		B. Créer des outils et projets EEDD innovants, en établissant des passerelles entre le patrimoine naturel et culturel, [art [...] ]	COGES	ADEME (50%) + PETR + Partenaires	ADEME
	4.1.5 Favoriser une offre d'EEDD de "plein air" durable	A. Développer et/ou accompagner les "Écoles de dehors" et/ou les "Écoles de la forêt"	COGES	COGES	Région + PETR + Partenaires
B. S'assurer d'une dimension environnementale des événements sportifs de plein air en développant des chartes RBMS		COGES	COGES	PETR + Partenaires	
C. Développer et/ou accompagner l'utilisation des lunettes à destination des scolaires		COGES	COGES	PETR + Partenaires + ONF	
D. Développer l'offre à destination du public handicapés, notamment à travers la randonnée (pôlètes)		COGES	COGES	PETR + Partenaires + Département	Département
E. Développer l'offre à destination des personnes en difficulté financière, en s'appuyant sur le Pôle solidarité de Moselle attractivité		COGES	COGES	PETR + Partenaires + Département	Département
4.2 CRÉER ET ANIMER LES RÉSEAUX	4.2.1 Préfigurer un réseau d'éco-acteurs	A. Intégrer le réseau français des éco-acteurs en constituant une dynamique entre acteurs locaux. Privilégier la piste d'un réseau d'éco-acteurs orientés vers les pratiques agro-écologiques	COGES	PETR + Partenaires	
	4.2.2 Préfigurer un réseau d'entreprises partenaires et actives	A. Convaincre et motiver les entreprises à devenir partenaire du projet de territoire : accompagnement RSE, conception de chartes d'utilisation du logo biosphère (ex golf durable), reconnaissance Act4Nature, organisation d'événements d'EEDD ou de sensibilisation, Entreprises Engagées pour l'Environnement (OEB), refuges LPO B. Préfigurer la constitution d'un "Fond des entreprises pour la RBMS"	COPII + COGES	PETR + Partenaires	OFB
4.3 INVITER LA RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE	4.3.1 Organiser des conférences scientifiques	A. Définir un programme et des cycles de conférences scientifiques de vulgarisation	COGES + COSCI	AERM (50%) + PETR + Partenaires	AERM
	4.3.2 Mettre en place un observatoire scientifique	A. Créer un observatoire scientifique sur le territoire ayant des thématiques anthropiques (tourisme, fréquentation, types de pressions) et naturelles (qualité de l'eau, flux, EEE). Prioritairement, les grands étangs réservoirs. Corréler avec un Conseil scientifique et les universitaires régionaux, s'appuyer sur les experts du réseau IMAB, l'observatoire régional de la biodiversité, les Zones Ateliers du CNRS	COGES + COSCI	ADEME (50-70%) + PETR + Partenaires	ADEME
	4.3.3 Préfigurer un conseil scientifique	A. Animer un processus de création d'un conseil scientifique sur le territoire en synergie avec le PNRL B. Préfigurer un programme cadre de recherche	COGES + COSCI COGES + COSCI	PETR + Partenaires PETR + Partenaires	



# Mission 5 : Un territoire qui préserve son patrimoine culturel



OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTIONS	ACTEURS	FINANCEMENT (taux)	LIEN	
<b>5.1 PRÉSERVER LE PATRIMOINE CULTUREL</b>	5.1.1 <b>Développer et accompagner des animations culturelles locales</b>	A. Créer un cycle de conférences sur les trésors culturels du territoire, animations, ateliers, expos et conférences des Musées de Vic et Marsal, Sarrebourg et Phalsbourg [...]	COGES + COSCI	Région (30%) + PETR + Partenaires	Région	
		B. Développer de nouvelles actions, en apportant de la transversalité dans les animations et de la mise en réseau innovante (ex horizon Sancy...)	COGES	CAUE57 + PETR + Partenaires	CAUE57	
	5.1.2 <b>Préserver et valoriser le patrimoine historique</b>	A. Mieux connaître les trésors historiques et archéologiques du territoire et valoriser l'existant	COGES + COSCI	COGES + COSCI	Région (30%) + PETR + Partenaires	Région
		B. Accompagner le classement de sites d'intérêt (dont le patrimoine industriel) au titre des monuments historiques	COGES	COGES	PETR + Partenaires	
	5.1.3 <b>Connaître et préserver le patrimoine immatériel</b>	A. Réaliser un diagnostic sur le patrimoine linguistique du territoire ;	COGES + COSCI	COGES + COSCI	Région (30%) + PETR + Partenaires	Région
		B. Développer des actions de promotion et des programmes d'action en faveur des dialectes locaux	COGES	COGES	État + PETR + Partenaires	État
	5.1.4 <b>Préserver et valoriser le patrimoine architectural</b>	A. Mieux connaître les trésors architecturaux du territoire et valoriser l'existant	COGES + COSCI	COGES + COSCI	Région (50%) + PETR + Partenaires	Région
		B. Étudier la faisabilité d'une ou plusieurs OPAH rurales ou d'autres outils de protection du patrimoine	COGES	COGES	Région (40%) + PETR + Partenaires	Région



## Contact

e.furteau@pays-sarrebourg.fr  
06 40 86 29 95